



Dommmages voiture

Par Cha974

Bonjour,

Je vous sollicite pour avoir des informations concernant un dégât sur ma voiture.

Je me suis garée sur un parking appartenant à la mairie, en faisant une manœuvre en marche arrière, le tas de pierres a rayé tout le dessous de mon véhicule. Quelles sont les possibilités pour la prise en charge de ce dégât. Je vous remercie d'avance.

Par chaber

Bonjour

Aucun recours. Vous avez certainement vu ces pierres avant de monter dans votre voiture; de plus vous circulez en marche arrière.

Si vous êtes assuré Tous Risques et que les dommages sont importants vous pouvez faire intervenir votre assureur
Franchise déduite + malus

Par Cha974

Merci beaucoup pour votre retour